

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 64 | 6-12 septembre 2021

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 336 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

6 septembre : Les médias ont souligné que Yusuf Bekmezci, un homme d'affaires de 82 ans condamné à 17 ans de prison pour des liens avec le mouvement Gülen, est toujours détenu derrière les barreaux malgré plusieurs problèmes de santé importants et son âge avancé.

8 septembre : La Cour constitutionnelle a rejeté les plaintes pour détention prolongée et manque de procès équitable déposées par le poète İlhan Sami Çomak, qui a été emprisonné pour 27 ans et qui continue d'être détenu derrière les barreaux malgré une ordonnance de la Cour européenne des droits de l'homme pour un nouveau procès.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

10 septembre : Un véhicule de police à Sakarya a heurté et tué un enfant de 14 ans. Il s'agissait du troisième accident de ce type en deux semaines. La Fondation des droits de l'homme de Turquie (TİHV) a rapporté que du 1er janvier 2018 au 10 septembre 2021,

un total de 16 personnes, dont neuf enfants et une personne handicapée, ont perdu la vie en étant écrasées par les véhicules des forces de sécurité et les établissements publics.

10 septembre : Un rapport d'accident de la police concernant un garçon de 7 ans qui a été écrasé à mort par un véhicule blindé de police à Şırnak la semaine dernière a révélé que l'enfant était la partie principalement négligente.

10 septembre : La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la Turquie dans l'affaire Murat Yılmaz, un homme de 19 ans abattu par les forces de gendarmerie à Van en 2009, condamnant Ankara à verser des dommages et intérêts pour violation du droit à la vie.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#) et [Hüseyin Galip Küçüközyiğit](#), anciens travailleurs du secteur public qui ont été licenciés par décrets-lois au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui ont été signalés disparus respectivement le 6 août 2019 et 29 décembre 2020, dans ce qui semblent être les derniers cas en date d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

6 septembre : Le Bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de 15 jours.

6 septembre : Le Bureau du gouverneur de Bitlis a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de 15 jours.

8 septembre : La Cour constitutionnelle a statué qu'une interdiction imposée par un bureau du gouverneur de toutes les manifestations dans une ville du sud-est violait le droit constitutionnel des requérants de se réunir et de manifester.

9 septembre : Les procureurs d'Osmaniye ont inculpé le politicien local du HDP Müslüm Çağan et le présentateur Erdal Tecik, en quête de sanctions pour des accusations liées au terrorisme pour leur participation aux célébrations de Newroz en 2018.

9 septembre : Un tribunal d'Istanbul a accepté un acte d'accusation rédigé par les procureurs contre 46 personnes arrêtées lors d'une marche des fiertés LGBT en juin.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

6 septembre : Un tribunal de Muğla a décidé de bloquer l'accès aux reportages sur un hôtel qui a été évacué lors des incendies de forêt dans la région. L'hôtel aurait été construit à la suite d'un précédent incendie de forêt dans la région.

6 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à deux sites Web utilisés par le prokurde JinNews, invoquant des raisons de sécurité nationale.

7 septembre : Un tribunal d'Istanbul a condamné le créateur de mode Barbaros Şansal à trois mois et 22 jours de prison pour avoir dénigré le gouvernement dans l'un de ses tweets en 2017.

7 septembre : La Coalition pour les femmes dans le journalisme (CFWIJ) publie son rapport mensuel dans lequel elle relève huit cas de violations contre les femmes journalistes en Turquie.

8 septembre : L'organisme de surveillance de la radiodiffusion RTÜK a infligé une amende à la chaîne de télévision Halk, critique pour le gouvernement, pour les propos d'un commentateur qui a critiqué une femme pour s'être conduite grossièrement envers un principal chef de l'opposition.

9 septembre : Les procureurs de Şanlıurfa ont inculpé Emine Şenyaşar, une femme qui organisait des sit-in pour demander justice pour trois membres de sa famille qui ont été assassinés par des personnes liées au parti

au pouvoir, jusqu'à quatre ans de prison pour « insulter » un officier public.

9 septembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à une publication sur les réseaux sociaux du député d'opposition Ahmet Şık au sujet d'allégations impliquant l'un des avocats du président.

10 septembre : La police d'Aydın a brièvement détenu le militant Hikmet Hazer qui accrochait des banderoles contenant des slogans politiques.

10 septembre : Le Media Research Association a publié un rapport sur l'impact d'une loi sur les médias sociaux entrée en vigueur en octobre 2020. Le rapport a révélé qu'entre octobre 2020 et avril 2021, les autorités turques ont exigé la suppression d'au moins 658 contenus numériques, dont 336 étaient des reportages sur des allégations de corruption et 308 concernaient des allégations d'inconduite impliquant des hauts fonctionnaires du gouvernement, des bureaucrates, des politiciens ou des hommes d'affaires éminents.

LIBERTÉ DE CIRCULATION

9 septembre : Un tribunal d'Istanbul a refusé de lever une interdiction de voyager précédemment imposée à l'universitaire et chroniqueur Mümtazer Türköne qui doit se faire soigner à l'étranger pour des problèmes de santé.

10 septembre : La Cour constitutionnelle a déclaré qu'une interdiction de voyage imposée à Latife Akyüz, l'une des universitaires qui a été licenciée pour avoir signé une déclaration de paix en 2016, violait ses droits.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

8 septembre : La Cour constitutionnelle a rejeté les plaintes pour détention prolongée et manque de procès équitable déposées par le poète İlhan Sami Çomak, qui a été emprisonné pour 27 ans et qui continue d'être détenu derrière les barreaux malgré une ordonnance de la Cour européenne des droits de l'homme pour un nouveau procès.

10 septembre : La Cour constitutionnelle, dans une affaire individuelle, a statué qu'un rapport de renseignement ne peut pas à lui seul servir de

justification pour empêcher la nomination d'un fonctionnaire.

MINORITÉ KURDE

6 septembre : L'ancienne députée HDP Aysel Tuğluk s'est vu refuser l'accès à des soins de santé appropriés en prison, selon une déclaration écrite publiée par ses avocats.

6 septembre : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à deux sites Web utilisés par le pro-kurde JinNews, invoquant des raisons de sécurité nationale.

6 septembre : La Fondation İsmail Beşikçi a publié un rapport sur les violations des droits contre les musiciens et les acteurs de théâtre se produisant en kurde, notant la criminalisation généralisée de la langue kurde et les restrictions croissantes sur les activités artistiques au cours des dernières années.

9 septembre : Les procureurs d'Osmaniye ont inculpé le politicien local du HDP Müslüm Çağan et le présentateur Erdal Tecik, en quête de sanctions pour des accusations liées au terrorisme pour leur participation aux célébrations de Newroz en 2018.

10 septembre : Une école d'Adana aurait écrit des slogans nationalistes sur son escalier, dont un qui disait « Soit parle turc, soit tais-toi ».

11 septembre : Des injures racistes ont été écrites sur la porte d'une maison appartenant à une famille kurde à Mersin.

AUTRES MINORITÉS

7 septembre : La Fondation Hrant Dink a lancé son Hate Speech Digital Archive, un outil en ligne permettant des recherches détaillées sur les discours discriminatoires et haineux basés sur l'identité nationale, ethnique et religieuse dans la presse nationale et locale en Turquie entre 2009 et 2019.

CONDITIONS DE DÉTENTION

6 septembre : L'ancienne députée HDP Aysel Tuğluk s'est vu refuser l'accès à des soins de santé appropriés en prison, selon une déclaration écrite publiée par ses avocats.

7 septembre : Une prison d'Ankara a ouvert une enquête disciplinaire sur quatre détenus pour avoir prétendument chanté et a décidé de restreindre leurs communications externes pendant un mois en guise de punition.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

6 septembre : La police d'Istanbul a arrêté le migrant ouïghour Kurban Tohtiniyaz. Des membres de sa famille ont annoncé qu'ils n'avaient pas été autorisés à lui rendre visite au commissariat et qu'ils craignaient une éventuelle déportation vers la Chine où l'ethnie est soumise à des mauvais traitements génocidaires.

7 septembre : Amnesty International a publié un rapport détaillant les mauvais traitements systématiques infligés aux réfugiés syriens qui sont rentrés dans leur pays après l'avoir fui. Le rapport est venu au milieu des appels et des promesses croissants de l'opposition turque de renvoyer les migrants syriens en Syrie.

9 septembre : Alors que des amis s'inquiètent de plus en plus du sort de Fred Kajjubi, blogueur dissident ougandais vivant en Turquie et disparu le 4 août, le député et éminent défenseur des droits humains Ömer Faruk Gergerlioğlu a soumis une enquête au parlement turc, mettant en doute le sort de Kajjubi.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

9 septembre : Les gardiens d'une prison d'Izmir auraient maltraité le détenu malade Abdulhalim Kırtay.

10 septembre : Le Barreau de Diyarbakır a déposé des plaintes pénales pour abus physiques et psychologiques de détenus mineurs par des gardiens d'une prison de Diyarbakır, sur base d'entretiens avec des mineurs détenus dans des centres de détention pour mineurs.

10 septembre : La police d'Adana a torturé trois personnes en garde à vue.

11 septembre : Le député de l'opposition et éminent défenseur des droits humains Sezgin Tanrıku a annoncé qu'un total de 248 actes de torture ont été signalés en Turquie en juillet, dont 67 ont eu lieu dans des prisons.

12 septembre : Les gardiens d'une prison de Denizli ont agressé physiquement le détenu Ekim Polat après que

Polat a signalé un précédent incident de torture aux procureurs.

DROITS DES FEMMES

8 septembre : Les hommes ont tué au moins 34 femmes et ont infligé la violence sur 61 autres en Août, selon un rapport mensuel sur les violences sexistes publié par le site d'information Bianet.